

# LES OFFRES DU SERVICE EMPLOI DU PAYS DE GRASSE



## OFFRE A POURVOIR

## 17/04/2024

Référence de l'offre	CRE CAPG/7653
Intitulé de l'offre	<b>AUXILIAIRE DE CRÈCHE</b>
Contrat	CDD < 6 mois
Métier	Aide en puériculture
Description	<p>En tant qu'Auxiliaire de Crèche, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Offrir aux enfants les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement.</li><li>- Prodiguer des soins quotidiens, individualisés, réfléchis, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque enfant, dans une relation de qualité et de respect tout en assurant leur sécurité.</li></ul> <p><b>PRINCIPALES ACTIVITÉS</b></p> <p><b>Auprès de l'enfant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Accueillir au quotidien l'enfant et ses parents.</li><li>- Garantir à l'enfant la sécurité et répondre à ses besoins affectifs sans se substituer à ses parents.</li><li>- Assurer aux enfants les soins de base (repas, change, bain si nécessaire) en s'appuyant sur un travail d'observation et en verbalisant à ceux-ci tout ce qui leur est prodigué et administré, les accompagner au moment du lever et du coucher.</li><li>- Favoriser l'éveil et la créativité des enfants à travers des propositions adaptées (jeux, sorties) qui tiennent compte des capacités, du développement psychique et moteur de chaque enfant mais aussi du groupe.</li><li>- Effectuer les soins courants délégués par l'infirmière, et se conformer aux protocoles écrits.</li><li>- Repérer l'apparition d'un problème (physique et/ou psychique), le signaler.</li><li>- Travailler en concertation avec l'équipe afin d'harmoniser les façons de faire. Enfin, prendre soin des effets personnels de chacun (vêtements...) ainsi que de l'objet transitionnel (doudou, tétine, ...).</li></ul> <p><b>Au sein de l'équipe</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Faire des transmissions écrites et orales aux collègues, aux parents, à la direction.</li><li>- Participer aux diverses réunions organisées dans le cadre du travail.</li><li>- Collaborer au travail d'équipe.</li><li>- Saisir sur le logiciel de présence des enfants l'heure d'arrivée et de départ des enfants.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la continuité du travail en remplissant les fiches de rythme, cahier de transmission.</li> <li>- Participer aux différentes formations mises en place.</li> </ul> <p><b>Pour le lieu de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager l'espace, organiser et entretenir le lieu de vie, mais aussi les matériels en contact direct avec les enfants : lits, matelas, tapis, ainsi que les jeux et les jouets.</li> <li>- Confectionner les biberons dans les règles d'hygiène en vigueur, veiller à la propreté de la biberonnerie, aider aux tâches ménagères si besoin.</li> </ul> <p><b>Pour l'établissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la démarche qualité de la crèche (prise de connaissance et respect des documents qualité, participation aux réunions...) et appliquer la méthode HACCP.</li> <li>- Participer aux vigilances mises en place au sein de la crèche (infectiovigilance) supervisée par l'Auxiliaire de Puériculture. Cette liste non exhaustive n'est pas limitative ; le contenu est susceptible d'être aménagé selon les exigences de la crèche.</li> </ul> <p><b>RESPONSABILITÉS</b></p> <p>Nous vous rappelons que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vous êtes soumis au secret professionnel et que vous devez assurer la confidentialité des données dont vous avez connaissance ;</li> <li>- vous devez informer le Directeur de toute anomalie de fonctionnement dans la structure, ainsi que tout problème de santé (fièvre, etc...) ou incident (chutes...) que peut présenter un enfant ;</li> <li>- toute violence verbale ou comportementale est inacceptable et sera sanctionnée.</li> </ul> <p><b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amplitude horaire de la crèche : selon la structure.</li> <li>- Horaires d'équipe variables, modifiables selon les besoins du service.</li> <li>- Pause déjeuner entre 1 h</li> </ul>
<b>Lieu de travail</b>	Grasse
<b>Expérience</b>	Formation initiale (et/ou) formation professionnelle : CAP Petite Enfance, le cas échéant BEP sanitaire et social ou expérience souhaitée.
<b>Formation</b>	<p>C'est un travail qui nécessite des qualités que vous allez affiner au fil du temps, avec l'expérience et votre participation à des formations.</p> <p>A savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve de tolérance et de patience, tout en offrant un cadre sécurisant aux enfants.</li> <li>- Montrer votre aptitude à vous remettre en question, et à vous faire aider.</li> <li>- Avoir le sens de l'organisation tenir compte du travail déjà mis en place.</li> <li>- Témoigner de votre motivation, de votre désir de collaboration, en vous engageant dans le projet de la crèche.</li> <li>- Travailler dans le respect d'autrui (enfants, familles, collègues...) pour favoriser un climat de qualité qui sera profitable à tous. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mais aussi faire preuve de curiosité intellectuelle (lecture personnelle...) en vue de l'acquisition d'un savoir professionnel de base.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Temps/semaine</b>	Temps plein